



Global Partners in Action:

NGO Forum on Sexual and Reproductive Health and Development

Invest in Health, Rights and the Future

Berlin, Germany | September 2-4, 2009

www.globalngoforum.org

Options stratégiques pour les ONG : Le Caire, Berlin et au-delà

Les ONG ont joué un rôle essentiel dans le développement, la promotion et la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) depuis son élaboration au Caire en 1994. Dans le monde entier, les organisations non gouvernementales (ONG) représentent une très grande diversité de perspectives, de fonctions, de portée, d'origines, de missions et de buts. Cette variété s'est traduite par une approche globale de la santé et des droits sexuels et de la reproduction (SDSR) qui est indispensable pour que le Programme d'action de la CIPD puisse être mis en œuvre dans son intégralité. Maintenant, quinze ans plus tard, le rôle des ONG n'avait jamais été aussi important pour réaligner les buts et les objectifs exprimés au Caire.

Du 2 au 4 septembre 2009, 400 responsables d'ONG de plus de 130 pays se sont réunis à Berlin pour le forum des ONG **Global Partners in Action**. Ce forum a été pour les ONG un lieu d'échange d'informations et de meilleures pratiques; il leur a également permis d'élaborer ensemble des stratégies permettant d'assurer les investissements politiques et financiers dans la santé et les droits sexuels et de la reproduction (SDSR).

Avant le forum, des débats nationaux et régionaux ont eu lieu, auxquels ont contribué des milliers d'hommes et de femmes originaires du monde entier. Le forum a également été précédé d'un Symposium des jeunes, où de jeunes militants ont convenu de priorités destinées à garantir la santé et les droits des jeunes dans le monde entier. Pendant le forum, les délégués ont participé à 24 ateliers et autres manifestations, qui ont tous favorisé un processus très pluraliste et participatif. Le retour d'information de chacun de ces événements, ainsi que la richesse des informations fournies par les 2000 candidats à la conférence, ont fourni la matière première pour les deux documents finaux du forum : l'Appel à l'action de Berlin et les Options stratégiques pour les ONG.

L'**Appel à l'action de Berlin** invite les gouvernements, les décideurs politiques et les autres responsables à s'engager à agir de toute urgence pour :

1. garantir que les droits sexuels et de la reproduction soient intégralement reconnus et réalisés en tant que droits humains ;
2. investir dans un ensemble complet d'information, de fournitures et de services dans le domaine de la santé sexuelle et de la reproduction (SSR) en tant que mesure prioritaire pour le renforcement du système de santé ;
3. garantir les droits sexuels et de la reproduction des adolescents et des jeunes ;
4. créer et mettre en œuvre des mécanismes formels permettant une participation constructive de la société civile aux décisions, au suivi et à l'évaluation relatifs aux programmes, aux politiques et au budget ;
5. assurer que les gouvernements nationaux et les bailleurs de fonds mobilisent des ressources et des budgets suffisants pour satisfaire les besoins de tous en matière de santé et de droits sexuels et de la reproduction.

Les **Options stratégiques pour les ONG (SONGS)** sont un cadre prévisionnel traçant les grandes lignes des stratégies et actions possibles que les ONG peuvent engager pour poursuivre la mise en œuvre du Programme d'action de la CIPD et contribuer à réaliser l'Appel à l'action de Berlin. Les SONGS visent à exprimer et développer les différents rôles et contributions des ONG dans la promotion de la santé et des droits sexuels et de la reproduction (SDSR) de tous, ainsi qu'à définir des moyens de renforcer les capacités des ONG pour qu'elles puissent exercer ces rôles. Le document a été conçu comme un plan optionnel que les ONG peuvent adapter à leurs contextes régionaux, nationaux ou locaux respectifs.

Les SONGS identifient cinq domaines d'action prioritaire pour les ONG :

1. suivre et évaluer les gouvernements, les bailleurs de fonds, les institutions financières, les agences multilatérales et les organisations à but lucratif opérant dans le domaine de la santé et leur demander des comptes sur leurs engagements en matière de SDRS pour tous ;
2. influencer les effets des politiques pour garantir la SDRS pour tous ;
3. renforcer les partenariats, l'élaboration de coalitions et l'harmonisation des actions et des stratégies ;
4. renforcer l'engagement de la société civile et des communautés et affiner le rôle des ONG dans la promotion de la SDRS pour tous ;
5. développer des messages de défense et de soutien fondés sur des preuves scientifiques et renforcer les stratégies de communication pour promouvoir la SDRS pour tous.



1. Suivre et évaluer les gouvernements, les bailleurs de fonds, les institutions financières, les agences multilatérales et les organisations à but lucratif opérant dans le domaine de la santé et leur demander des comptes sur leurs engagements en matière de SDRS pour tous

a. Suivi des politiques, des programmes et des budgets ; évaluation des progrès

- Suivre et évaluer la mise en œuvre des politiques et des programmes en matière de SDRS – examiner comment les politiques sont mises en pratique, traduites en programmes et menées
- Suivre et surveiller activement et de manière continue l'établissement du budget et les dépenses au plan national, ainsi que l'attribution d'aide internationale au développement par les bailleurs de fonds, les institutions financières et les agences multilatérales
- Dénoncer publiquement les auteurs de violations contre les SDRS et le non-respect des engagements pris par les gouvernements, les bailleurs de fonds, les institutions financières, les agences multilatérales et les organisations à but lucratif opérant dans le domaine de la santé

b. Stratégies de défense et de soutien pour le suivi, l'évaluation et le contrôle de la responsabilité

- Augmenter la défense et le soutien en améliorant le suivi et l'utilisation des documents d'orientation, des accords internationaux, des législations nationales et des instruments en matière de droits humains liés à la SDRS. Par exemple, surveiller l'engagement des gouvernements à respecter la CEDAW, la Convention relative aux droits de l'enfant, le Programme d'action de la CIPD, la Plate-forme d'action de Pékin, le Traité international sur les droits économiques, sociaux et culturels, la Déclaration du Millénaire, les politiques nationales sur la santé de la reproduction, les politiques démographiques, les politiques de la jeunesse, les législations contre la violence, etc.
- Agir auprès des gouvernements pour qu'ils ratifient et lèvent leurs réserves sur les traités, accords, protocoles optionnels concernés, etc.
- Agir en faveur d'une augmentation de la responsabilité et de la transparence des processus en matière de politiques, de programmes et de budget pour toutes les parties prenantes
- Agir en faveur de l'intégration des services de santé sexuelle et de la reproduction (SSR), surtout lors de la mise en œuvre de mécanismes de financement vertical, afin de garantir que les systèmes soient capables de fournir une gamme de services aux citoyens (par exemple, l'intégration de services en matière de VIH et de SSR et l'intégration de services de planification familiale avec des services de santé maternelle et infantile)
- Engager des processus publics de budgétisation pour influencer les enveloppes et dépenses budgétaires des plans de développement nationaux
- Dans les pays où des documents de réduction de la pauvreté et des approches sectorielles sont mis en œuvre, préconiser et assurer qu'une vaste gamme de services dans le domaine de la santé et des droits sexuels et de la reproduction soit calculée et intégrée à des ensembles de services essentiels comprenant l'accès à l'avortement pour garantir les droits sexuels et de la reproduction des citoyens.
- Préconiser l'établissement de mécanismes de suivi officiels et accessibles avec la participation constructive de la société civile
- Tenir les gouvernements, les bailleurs de fonds (y compris les fondations privées, les agences multilatérales et les institutions financières) et les décideurs responsables de leurs engagements à financer et soutenir les ONG et initiatives fondées sur le respect des droits
- Préconiser une participation durable et constructive de la société civile au développement et au suivi des législations et politiques nationales

c. Renforcement des capacités des ONG pour le suivi, l'évaluation et le contrôle de la responsabilité

- Renforcer les capacités des ONG pour qu'elles puissent utiliser les traités, les déclarations, la législation et les engagements nationaux et internationaux comme outils leur permettant de contrôler la responsabilité des gouvernements, des bailleurs de fonds, des institutions financières et des agences multilatérales
- Renforcer les capacités des ONG en matière de suivi et d'évaluation des processus politiques gouvernementaux et internationaux
- Mener des formations internes aux services, dotées d'un financement durable pour améliorer les capacités des ONG dans les domaines de la collecte et de l'analyse des données et de l'utilisation des preuves – y compris les données scientifiques, médicales, juridiques et sociologiques – dans la programmation ainsi que dans la défense et le soutien

d. Autosurveillance et autoévaluation des ONG

- Appliquer et diffuser des outils et lignes directrices de S&E efficaces par un processus adéquat, convivial et pertinent, en mesurant les indicateurs de résultat et d'impact des initiatives des ONG et en utilisant des indicateurs qualitatifs et quantitatifs adéquats

2. Influencer les effets des politiques pour garantir la SDRS pour tous

a. Stratégies destinées à influencer les processus politiques

- Action de sensibilisation continue aux questions et priorités en matière de SDRS auprès des décideurs, y compris les parlementaires, les responsables de partis politiques, les tribunaux supérieurs, les ministres et les fonctionnaires non élus, en mettant l'accent sur les défenseurs de la SDRS occupant des postes de décision ainsi que ceux qui ne travaillent pas encore sur les questions liées à la SDRS
- Développer des buts bien définis et des objectifs clairs pour les efforts de défense et de soutien en collaboration avec des parties prenantes pertinentes
- Exiger la séparation des politiques publiques des institutions religieuses
- Promouvoir l'Appel à l'action de Berlin auprès des décideurs politiques aux niveaux national, régional et international
- Préconiser une réunion intergouvernementale mettant l'accent sur les interrelations entre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et la CIPD
- Intégrer l'utilisation du langage des OMD pour aider à établir des liens entre la SDRS et d'autres priorités et programmes mondiaux en matière de développement



- Préconiser l'élargissement du cadre des OMD pour y inclure des indicateurs sur des questions de SDRS actuellement négligées
- Développer des stratégies pour que les ONG soient impliquées entièrement et de façon constructive au développement du prochain programme de développement mondial, garantissant l'existence d'une approche fondée sur le respect des droits
- S'engager dans des champs politiques de développement plus larges afin de garantir que la santé et les droits sexuels et de la reproduction soient considérés comme des priorités de développement : p. ex., s'impliquer dans la Conférence de Copenhague sur le climat (décembre 2009) par une action de sensibilisation aux interactions importantes existant entre la SDRS et le changement climatique, plus particulièrement en ce qui concerne les efforts d'adaptation

b. Questions pertinentes à traiter dans les processus politiques

- Promouvoir une approche des questions de SDRS plus cohésive, complète et fondée sur le respect des droits
- Traiter la question de l'avortement médicalisé dans le cadre de la protection des droits humains et en tant que priorité de santé publique, en plus de la mortalité et de la morbidité maternelles. Garantir une prise en charge médicalisée de l'avortement pour toutes les femmes, y compris les plus jeunes d'entre elles
- Accorder une plus grande attention aux besoins des femmes et de certaines catégories de population, comme les jeunes, les adolescents, les groupes raciaux et ethniques marginalisés, les populations indigènes, les dalits (intouchables) et les minorités, les personnes vivant avec un handicap, les personnes vivant avec le VIH, les lesbiennes, gays, transsexuels et bisexuels, les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, les migrants, les réfugiés, les professionnels du sexe, etc.
- Augmenter la connaissance et la compréhension de la signification, de l'importance et des implications de la sexualité, des droits sexuels et des violations des droits sexuels
- Préconiser activement l'inclusion d'une éducation sexuelle exhaustive et des services adaptés aux jeunes en matière de SSR en tant que partie intégrante des programmes gouvernementaux destinés à tous les jeunes
- Accorder une plus grande attention à la violence liée au sexe, au sexe transactionnel et à l'orientation sexuelle d'un point de vue fondé sur le respect des droits
- Promouvoir l'intégration constructive des hommes aux efforts menés dans en matière de SDRS, à la fois en tant que partenaires devant promouvoir la SDRS des femmes et comme groupe cible spécifique de l'information, des services et de la prise en charge en matière de SDRS. Promouvoir le Programme d'action de la CIPD en tant que programme destiné aussi bien aux hommes qu'aux femmes
- Préconiser activement l'adoption de programmes et de politiques contribuant au renforcement du pouvoir des femmes ainsi qu'à l'égalité et à l'équité entre les hommes et les femmes comme élément crucial pour réaliser le Programme d'action de la CIPD et les OMD
- Garantir la promotion et la fourniture de formes abordables et accessibles de contraception, y compris les préservatifs féminins et la contraception d'urgence
- Améliorer et renforcer les services de santé, en particulier les soins de santé primaires, pour permettre un accès à des services de SDRS complets et fondés sur le respect des droits, à l'information et à des soins en expérimentant des innovations dans le cadre de projets pilotes
- Mettre en place des compétences dans les communautés pour garantir que les populations puissent discuter et négocier des rapports sexuels sûrs, consensuels, agréables et reposant sur des relations d'égal à égal

c. Renforcement des capacités des ONG en vue d'influencer les effets des politiques

- Développer des possibilités de renforcement des capacités afin que les ONG renforcent les perspectives fondées sur le respect des droits (y compris la SDRS) en matière de mondialisation, de crise économique, de changement climatique et de politisation de la religion
- Développer des possibilités de renforcement des capacités permettant aux ONG de renforcer les compétences de défense et de soutien au niveau des districts, national, régional et international, selon les besoins
- Renforcer les capacités des ONG à utiliser les preuves et les données issues de la fourniture efficace de services, de la programmation et d'autres interventions pour renforcer les initiatives en matière de défense et de soutien

3. Renforcer les partenariats, l'élaboration de coalitions et l'harmonisation des actions et des stratégies

a. Partenariats et harmonisation parmi les ONG

- Étendre, renforcer et soutenir les partenariats Sud-Sud et Sud-Nord parmi les ONG
- Renforcer et étendre les partenariats avec d'autres secteurs et mouvements sociaux, dont les droits des femmes, les droits humains, l'environnement, la réduction de la pauvreté, les droits en matière de santé et les droits des enfants
- Travailler en partenariat en vue d'une sensibilisation aux liens existant entre la SDRS et les questions plus larges de développement, comme le changement climatique, la dégradation de l'environnement, la réduction de la pauvreté, la crise économique, la crise alimentaire, etc.
- Créer des espaces réservés aux ONG et dédiés aux échanges et à la communication en réseau, notamment en améliorant les possibilités de partager les meilleures pratiques pour promouvoir la SDRS et en misant sur les formes électroniques de communication pour partager l'information
- Organiser régulièrement des rencontres et initiatives de communication stratégiques entre les ONG
- Investir du temps et des ressources pour développer et mettre en œuvre des programmes et projets faisant une plus large part à l'intégration et à la collaboration

b. Partenariats et harmonisation avec d'autres parties prenantes

- Renforcer les partenariats avec les gouvernements, les bailleurs de fonds, le secteur privé, les agences des Nations unies et d'autres agences multilatérales tout en respectant l'autonomie de décision des ONG afin de garantir qu'elles fixent elles-mêmes leurs programmes et leurs priorités
- Collaborer étroitement avec ce genre de partenaires jusqu'à 2015 et établir l'agenda et le cadre prochains pour le développement mondial



- Constituer des alliances et coalitions stratégiques avec diverses parties prenantes, notamment des groupes de femmes, des prestataires de service de santé, des médias (traditionnels et nouveaux), des groupes de jeunes, des responsables religieux qui soutiennent la SDRS pour tous, des groupes indigènes
- Préconiser l'harmonisation des programmes, priorités et cycles de financement des bailleurs de fonds, en réclamant un plus grand alignement sur les priorités nationales et de la société civile
- Planifier un second forum des ONG Global Partners in Action d'ici à 2015 afin de réunir les ONG, les gouvernements, les bailleurs de fonds et autres parties prenantes afin qu'ils évaluent les progrès réalisés et élaborent des stratégies pour le cadre de développement pour la période post-CIPD et post-OMD

c. Renforcement des capacités des ONG pour les partenariats, l'élaboration de coalitions et l'harmonisation

- Renforcer les capacités des ONG afin d'améliorer la création de réseaux, la planification stratégique, la responsabilité, la fourniture de services et d'interventions, les compétences en TI et l'activité de défense et de soutien
- Créer des espaces permettant de fournir aux partenariats entre les ONG et les autres parties prenantes une vue honnête et nuancée des meilleures pratiques, des possibilités et des défis

4. Renforcer l'engagement de la société civile et des communautés et affiner le rôle des ONG dans la promotion de la SDRS pour tous

a. Stratégies destinées à renforcer l'engagement de la société civile et des communautés et le rôle de la société civile

- Augmenter, soutenir et préconiser la participation constructive des communautés marginalisées à tous les niveaux de décision, de planification de programmes, de mise en œuvre et d'évaluation
- Créer un mécanisme coordonné pour les ONG dans les pays à niveau de revenu élevé, moyen et bas afin de soutenir le mentorat, le coaching et l'action conjointe sur des buts convenus. Il devrait s'agir d'une initiative à long terme, basée sur des relations et bénéficiant d'un financement durable.
- Travail collectif à la base pour traiter les inégalités locales en termes de race, d'âge, d'appartenance ethnique, de localisation géographique, d'orientation et d'identités sexuelles, etc.

b. Renforcement des capacités des ONG afin d'augmenter l'engagement de la société civile et des communautés

- Soutenir et fournir des possibilités de renforcement des capacités aux organisations et initiatives dirigées par des communautés spécifiques. Reconnaître l'autonomie et le travail des organisations de terrain et renforcer la conscience critique des communautés en matière de droits humains, de SDRS et de processus plus larges en matière économique, politique et de développement
- Garantir et augmenter la responsabilité des ONG vis-à-vis des communautés pour lesquelles elles travaillent ou qu'elles représentent

5. Développer des messages de défense et de soutien fondés sur des preuves scientifiques et renforcer les stratégies de communication pour promouvoir la SDRS pour tous

a. Stratégies de développement et de renforcement de la défense et du soutien fondés sur des preuves scientifiques

- Promouvoir un usage plus large de la recherche fondée sur des preuves scientifiques en termes de défense et de soutien et de programmation
- Augmenter l'implication des ONG dans la recherche ainsi que dans la collecte et l'analyse des données
- Renforcer les liens avec les institutions universitaires et de recherche pour produire et diffuser les preuves scientifiques
- Renforcer la base factuelle sur les liens existant entre la SDRS et d'autres domaines du développement (p. ex. dynamique démographique, changement climatique, récession économique, inégalités sexuelles/sociales/économiques, réduction de la pauvreté, etc.)
- Améliorer les canaux de diffusion de l'information parmi les ONG et les autres parties prenantes

b. Stratégies de renforcement des stratégies de communication

- Identification stratégique d'audiences cibles et développement de messages clés élaborés en fonction de chaque cible spécifique
- Panacher de façon équilibrée les médias traditionnels (p. ex. radio, presse écrite) et les nouveaux médias (p. ex. Internet, courriel et blogs)
- Travailler avec des groupes cibles pour identifier les moyens de communication les plus favorables et les plus efficaces pour fournir des informations et inciter des communautés à s'engager comme militants
- Intégrer la culture populaire et le théâtre comme canaux de communication quand c'est approprié, surtout lors du travail avec des jeunes
- Travailler en partenariat et investir dans la création d'une campagne plus performante de marketing et de sensibilisation à la SDRS qui dynamise, passionne, implique et informe les publics visés
- Traduire les messages dans toutes les langues pertinentes
- Pour l'élaboration de messages pour le grand public, employer la langue de tous les jours plutôt qu'un jargon
- Développer des campagnes de messages et de communication personnalisées, émotionnelles, ancrées dans la vraie vie et marquées par une sensibilité culturelle
- Œuvrer afin d'influencer les responsables religieux sur la SDRS en utilisant des alliances avec des leaders progressistes comme points d'accès
- Utiliser des réseaux nationaux et régionaux pour diffuser les effets du forum des ONG Global Partner in Action.

c. Renforcement des capacités des ONG pour développer des messages et une communication de sensibilisation fondée sur des preuves scientifiques

- Renforcer les capacités des ONG leur permettant de développer des messages efficaces sur les questions de SDRS
- Renforcer les capacités des ONG en vue du suivi et de l'évaluation de l'efficacité et de l'impact des campagnes et initiatives de communication
- Renforcer les capacités des ONG leur permettant d'intégrer l'utilisation des médias nouveaux et traditionnels dans les programmes
- Renforcer les capacités des ONG à collecter, interpréter et analyser les données scientifiques, médicales, juridiques et qualitatives